

Behaviour with children | Les droits des enfants

Les enfants sont l'un des groupes les plus exposés aux violations des droits de l'homme, en particulier dans les contextes de conflit et d'après conflit et dans les situations de sous-développement, d'extrême pauvreté et de tension sociale.

Parmi les nombreuses initiatives multilatérales pour la protection et la promotion des droits de l'enfant, la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les droits de l'enfant, présentée chaque année par l'Union européenne et les pays du groupe latino-américain, joue un rôle majeur.

L'Italie soutient les initiatives visant à protéger les droits des enfants dans les conflits armés, en mettant en œuvre les principes établis par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989) et par le Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (2000). Conformément à cet engagement, l'Italie, par exemple, a encouragé l'adoption des «Lignes directrices de l'UE sur les enfants et les conflits armés» et soutenu l'inclusion de dispositions spécifiques sur la protection des enfants dans les mandats des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. L'agenda international pour la protection des droits des enfants dans les conflits armés comprend également les initiatives visant à renforcer la protection des écoles et des hôpitaux dans les zones de conflit afin de garantir une éducation continue et des soins efficaces aux victimes des conflits.